

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 06 février 2017 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
MMÉ Nicole Beaulieu, conseillère # 3
Nadia Sheink, conseillère # 5
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
Elzéar Lepage, conseiller # 6

Absence motivée : M Roger Dubé, conseiller # 4

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Nadia Castonguay, adjointe administrative fait fonction de secrétaire.

36-17 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 19.1 Priorités-Sûreté
- 19.2 Nouveau-né
- 19.3 Camions incendie

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 16 janvier 2017
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Renouvellement bail non-exclusif
- 7. Projet Pavillon
- 8. Adoption du Tableau de bord de gestion – Sécurité incendie
- 9. Réfrigération de l'édifice à la caisse
- 10. Demande de la bibliothèque
- 11. Demande de la Fabrique
- 12. Demande de la Coopérative forestière Haut Plan Vert
- 13. Remerciements – Député
- 14. Appui pour un Québec en santé
- 15. Dépôts sauvages – RIDT
- 16. Regroupement des O. H.
- 17. PAERRL – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- 18. Demande de Hockey Témiscouata
- 19. Affaires nouvelles
Période de questions
- 20. Clôture de la séance

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

37-17 **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 16 JANVIER**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 16 janvier 2017 tel que présenté.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

38-17 4. **COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Rémunération employés	Total	20 653.26\$
Chèque # 12150 à # 12174	Chèques de la liste des comptes du 16 janvier 2017	
Chèque # 12175 Chantal Corbin	Réso 332-15 Remboursement assurance	354.25
Chèque # 12176 Resto Chez Lelou	Réso 320-16 Loisirs-Sem. fin.17-24-31 déc. et 07 janv.	2 257.24
Chèque # 12177 Infotech	Contrat de soutien élections 2017, pour un poste (10/13) (Éclairage public, 3 -5 Sirois, 3 -5 du Quai,	517.39
Chèque # 12178 Hydro-Québec	27-73-75 Principale, 2A-15 Bélanger	4 240.57
Chèque # 12179 Revenu Québec	Taxes hébergements 10-11-12 2016	41.40
Chèque # 12180 Gabrielle Levesque	Réso 28-17 Remboursement « salle annulée 30-12-2016 »	100.00
Chèque # 12181 Assoc. directeurs munic.	Réso 18-17 Renouvellement annuel	859.64
Chèque # 12182 Bruno Gendron	Réso 289-16 Frais déplac. et repas pour formation Cabano	536.23
Chèque # 12183 Micheline Rodrigue	Réso 318-16 Conciergerie janvier (75, Principale)	633.59
Chèque # 12184 Chantal Corbin	Réso 317-16 Conciergerie janvier (73, Principale) 30\$ hiver	253.30
Chèque # 12185 Marie-Noëlle Leclerc	Réso 316-16 Entretien chalet Janvier	101.50
Chèque # 12186 Revenu Québec	Remises janvier 2016 (eur)	2 294.91
Chèque # 12187 Revenu Canada	Remises janvier 2016 (eur)	342.21
Chèque # 12188 Hydro-Québec	(3/13) 108 Principale, 4 2 ^e Rang, rue du Quai-Plage	1 165.18
Chèque # 12189 Munic. Lac-des-Aigles	Postes, téléphones, pinces à feuilles	125.95
Chèque # 12190 Déry télécom	Téléphone (5)	297.33
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 25-12-2016 au 21-01-2017	330.57
	Total	14 451.26 \$

COMPTES À PAYER

1. Aréo-Feu	Pont de passage, bas-mâts, batteries	1 101.46
2. Breault Claude	Réunion Squatec (inspecteur) NDDL et clés risque	76.51
3. Caureq	Répartition annuelle incendie 528 habitants x 0.45 \$	237.60
4. Cima	Réso 15-16 20 % restant du plan d'intervention	1 897.09
5. Dickner	Réparation compacteur et pompe, produits nettoyants	639.60
6. Électronique Mercier	Service numérique 2017, programmations	1 893.27
7. Entreprises Bouchet et Santerre	Essence	523.34
8. Fédération Québécoise des munic.	Webinaire 31 mars 2017 sur la salubrité et nuisance	51.74
9. InformAction	Réparation problème de réseau	152.76
10. La Bil	Filage porte de garage	301.16
11. Lavoie Francis	Déplacements pour caserne, réunion, pratiques	99.33
12. Les Matériaux du Lac	Chaudière avec moppe, adaptateur, bois, sel...	429.54
13. Maurice Bérubé et Fils	Fournir et poser moteur porte de garage	1 511.92
14. Métal A.P.	Tiges à souder et barre	106.69
15. MRC de Témiscouata	Partage internet, Hébergement Sigem Web	379.60
16. Nettoyeur Christine	Service de janvier et boîte à serviette	82.78
17. Nortrax	Vitre pour pépîne	546.95
18. Organisme du Bassin Versant	Réso 140-16 Contribution au Carnet de Santé des lacs	1 000.00
19. Pétroles JM&B	Diesel 1524.8 L à 1.0160 03-01-2017	
	Diesel 1828.0 L à .9910 11-01-2017	
	Diesel 1157.1 L à .9990 23-01-2017	
	Diesel 1762.9 L à .9780 30-01-2017	7 175.38
20. Pièces d'autos Rimouski	Courroies, jauge à essence	108.74
21. Postes Canada	4 envois collectifs (loisirs (2), conte, journal, pêche)	170.53
22. PG Solutions	Comptes de taxes 2017	124.28
23. Resto Chez Lelou	Semaines fin. 14-21-28 janvier et 04 février + goûter	2 297.48
24. Samson électrique	Réparation éclairage de rue	2 206.53
25. Sani Express	Papier à main et hygiénique	161.71
26. Scie Mécanique L. Ouellet	Balais racleur et balais brosse	459.79
27. Servitech	Honoraires modernisation des dossiers	9 114.30
28. Société Nationale de l'Est	4 drapeaux du Québec 48*42 pouce	199.83
29. Spécialités Électroniques RDL	Disque à tronçonner, projecteurs Del, lumières...	341.71
30. Wilson et Laffleur	Abonnement codé civil 2017	157.50
31. Wolters Kluwer	Mise à jour code municipal CCH	516.60
TOTAL COMPTES À PAYER		34 065.53 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Nadia Castonguay, adjointe administrative

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Compte-rendu du maire, de la rencontre avec M. Gérald Baril du Groupe Lebel le 18 janvier.
2. La RIDT (Régie intermunicipale des déchets) nous fait part des services qu'elle offre afin de rendre plus écoresponsable nos activités et festivals. Comme prévoir des installations de collecte de matières résiduelles sur le site de l'événement permettant le recyclage, la consignation (canettes consignées) et le compostage. La RIDT peut prêter des équipements. On s'informe auprès de Mme Renée Anique Francoeur, au 1-877-789-7438 ou par courriel rafrancoeur@ridt.ca.
3. Offre de service pour formations premiers répondants, gardien averti,... , vente de matériel de premiers soins par une entreprise implantée à la Trinité-des-Monts « Sécur-Secours » administrée par Céline Cloutier qui donne aussi des formations RCR – CSST pour Urgence-Vie.
4. Lettre de la Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent (TCABSL) nous présentant leur nouveau site web www.tabledesainesbsl.org ou on retrouve le Guide des ressources pour les personnes âgées. Ils peuvent diffuser nos activités sur leur site. On peut les rejoindre à info@tabledesainesbsl.org. Documents promotionnels fournis.
5. Reçu de la MMQ une lettre nous informant que notre ristourne 2016 sera de 3 078 \$ et devrait nous être versée en juin ou juillet 2017.

39-17 APPUI ACMPA (ASSOCIATION CANADIENNE DES MAÎTRES DE POSTE ET ADJOINTS)

6. Reçu de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) une lettre demandant notre appui pour que Postes Canada puisse offrir le service bancaire postal aux régions rurales du Canada.

Attendu qu'il n'y a pas de recommandations pour le service bancaire postal parmi les nombreuses recommandations du rapport sur Postes Canada publié le 13 décembre 2016.

Attendu que plusieurs municipalités n'ont pas d'institutions financières.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie l'ACMPA pour offrir des services financiers aux régions rurales du Canada puisque Postes Canada peut tirer davantage de profit tout en offrant plus de services au Canadiens et Canadiennes qui en ont besoin.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

40-17 6. RENOUVELLEMENT BAIL NON EXCLUSIF (BNE)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son Bail non exclusif pour une autre année (BNE 34989) soit du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 et en acquitte les frais de 285.60 \$ (270.30 \$ en 2016 et 255 \$ en 2015) à la MRC de Témiscouata.

Qu'elle mandate et autorise M. Berthier Beaulieu, contremaître à signer la Section 3 – Déclaration du responsable, certifiant avoir respecté toutes les obligations relatives aux déclarations trimestrielles et redevances à verser, en vertu de l'article 155 de la Loi sur les mines et attestant de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

41-17 7. PROJET PAVILLON

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de l'architecte M. Fabien Nadeau pour des honoraires de 4200 \$ avant taxes pour la réalisation de plans et devis pour les travaux de réparation du Pavillon du lac en ajoutant les items suivants :

1. Choix d'une tuile de plafond et inclure la note du changement de celle-ci
2. Inclure note pour la peinture des murs intérieurs
3. Inclure un bordereau de soumission détaillé par item
4. Demande un échéancier préliminaire des travaux aux soumissionnaires

Qu'il lui soit demandé que ces plans et devis puissent être terminés pour être adoptés le 6 mars et que la municipalité puisse aller en soumission publique sur le SEAO – Système électronique d'appels d'offre. (Travaux plus de 100 000 \$) environ à 127 587 (taxes incluses).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

42-17 8. ADOPTION DU TABLEAU DE BORD DE GESTION – SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Lac-des-Aigles ont pris connaissance du rapport annuel 2016 en sécurité incendie appelé tableau de bord de gestion, conformément au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Témiscouata ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le tableau de bord de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité de Lac-des-Aigles en tant que rapport annuel pour l'année 2016.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

43-17 9. RÉFRIGÉRATION DE L'ÉDIFICE DE LA CAISSE

Reçu offre de renouvellement du contrat d'entretien Climatisation, Ventilation et Chauffage de Réfrigération Y. P. inc. pour l'édifice de la caisse soit 2 visites à 250 \$/ chacune + taxes.
Incluant la vérification des courroies, composantes électriques, resserrage des connexions électriques, vérification de l'ampérage des compresseurs, ventilateurs, des pressions de fonctionnement du réfrigérant, de la propreté des condenseurs et le nettoyage et/ou changement des filtres.

Demande faite à Réfrigération R.C. pour 2 visites avec mêmes tâches : Chargerait 350 \$ /chacune + taxes.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à Réfrigération Y.P. de faire l'entretien de la ventilation à la Caisse qu'une seule fois cette année au coût de 250\$/ + taxes et sera réévalué plus tard car des changements sont prévus pour du nouveau matériel mais en spécifiant que leur service pourrait être requis cet automne.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

44-17 10. DEMANDE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Courriel de Lise Leblanc demandant le 2000 \$. Elle devrait nous écrire une demande du déboursé suite à leur demande au budget 2017 de 2000 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la demande et autorise la directrice générale à émettre le chèque tel que budgétisé (# G.L. 02-70290-959) de 2000 \$ au Comité de la bibliothèque.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

45-17 11. DEMANDE DE LA FABRIQUE

Reçu lettre de demande de don de 1000 \$ de la Fabrique pour les aider dans le paiement des factures de chauffage et demande aussi pour réparation de l'asphalte (demande faite au budget 2017). Voir lettres.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de fournir une aide financière non récurrente de 1000 \$ à la fabrique sur présentation de leurs états financiers.
Et de demander au contremaitre de voir cet été à l'état de l'asphalte et sa réfection.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

46-17 12. DEMANDE DE LA COOPÉRATIVE FORESTIÈRE HAUT PLAN VERT

Lettre de la Coopérative forestière Haut Plan Vert demandant, que pour les locations de salles qu'ils font environ 12 /année, un coût annuel de 400 \$ leur soit chargé (au lieu de 40 \$ salle du conseil et 100 \$ sous-sol) et qu'une clef leur soit remise.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la demande de la Coopérative forestière Haut Plan Vert pour un coût annuel de 400 \$ mais pour la salle du conseil seulement et qu'une clef leur soit remise, en la personne de Mme Isabelle Dionne. Le tout est conditionnel à ce que la salle ne soit pas louée par un autre client au même moment et on demande donc de toujours appeler à la municipalité avant de s'y rendre.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

47-17 13. REMERCIEMENTS - DÉPUTÉ

Une rencontre a eu lieu samedi le 21 janvier à 17 h à la salle du conseil avec le député M. Jean D'Amour, son attaché politique M. Dennis Pelletier. Étaient présents : Messieurs Claude Breault, Elzéar Lepage, Guildo Pelletier, André Bossé et Serge Demers.

Le maire fait la lecture du compte-rendu de la rencontre qu'il a fait.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie le député M. Jean D'Amour pour cette visite et pour son implication dans différents dossiers.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

48-17 14. APPUI POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ

Le Regroupement pour un Québec en santé nous demande d'adopter cette résolution

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

Attendu que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles signifie son appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

49-17 15. DÉPÔTS SAUVAGES - RIDT

Courriel reçu de la RIDT

Voici le message reçu de Marie-Anique Francoeur :

Et ne pas oublier de compiler, d'ici fin mai, les lieux de dépôts sauvages (et "cour à scrap") présents sur votre territoire, tel que prescrit dans le PGMR à la mesure 5-33. Si possible, demandez à vos employés qui sont sur le terrain de vous aviser s'ils constatent que des déchets ont été laissés en nature. Un gros MERCI pour votre précieuse collaboration!

Renée Anique FRANCOEUR, Conseillère en gestion environnementale - Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata, www.ridt.ca, Téléphone : (418) 853-2220 ou 1-866-789-RIDT (7438), Télécopieur : (418) 853-2615

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître M. Berthier Beauhieu pour procéder à la compilation des lieux de dépôts sauvages à être transmise à la RIDT, en inscrivant entre autres les propriétés situées au 50, chemin du Nord-du-Lac, au 76-78 et 133 chemin du rang Bédard, au 33 rue Principale, au 60 et 62 rue Principale.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

50-17 16. REGROUPEMENT DES O.H.

Considérant l'obligation par la loi 83 d'effectuer un regroupement des offices d'habitation;

Considérant que le nouvel O.H. doit avoir un minimum de 100 unités de logement;

Considérant qu'il y a entente au niveau des 12 O.H. du Témiscouata afin de créer 2 nouvelles entités et de conserver 2 O.H tel que formés actuellement;

Considérant la volonté commune des municipalités de St-Juste du lac, d'Aclair, de Biencourt, de Squatec, de Lac-des-Aigles et de St-Louis du Ha! Ha! de vouloir créer une nouvelle O.H.;

Considérant la volonté de notre municipalité d'intégrer la nouvelle entité qui regroupera 106 unités de logement;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe la S.H.Q., la MRC et le futur CTC : Comité de Transition et de Concertation de son intention de participer à la création de cette nouvelle O.H. en collaboration avec les représentants des 5 autres municipalités et des O.H. actuelles.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

51-17 17. **PAERRL – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 74 651 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. Et mandate la firme Mallette pour en faire la reddition exigée.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

18. **DEMANDE DE HOCKEY TÉMISCOUATA**

Lettre de demande d'aide financière de 50 \$/joueur reçue de Hockey Témiscouata. Au LDA on a 2 joueurs.

Demande non retenue.

19. **AFFAIRES NOUVELLES**

19.1 **PRIORITÉS-SÛRETÉ**

Nos priorités pour 2017: Application du règlement général sur les nuisances pour les animaux en particulier les chiens, surveillance des lieux de rassemblement de jeunes, lutte aux stupéfiants. À être expédié à notre policier parrain M. Alain Lepage par courriel.

19.2 **NOUVEAU-NÉ**

M. Sacha Cima et Mme Élisa Lévesque sont les heureux parents d'une petite fille nommée Bella née le 18 janvier dernier.

La municipalité de Lac-des-Aigles félicite les nouveaux parents et les informe qu'un certificat cadeau pour nouveau-né d'une valeur de 100 \$ pour l'achat de fruits, légumes, produits laitiers et pains, couches au Dépanneur Chez Carolie est disponible à la municipalité.

19.3 CAMIONS INCENDIE

Le conseiller Monsieur Michel Dubé s'informe à Berthier si les camions de pompiers sont à jour.

M. Berthier Beaulieu lui mentionne que oui.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

52-17 **20. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 20 h 52, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

*Claude Breault
Maire*

*Nadia Castonguay
Adjointe administrative*